

OBBIATEX traitement préventif/curatif des bois ICSPE



Page 1364 du catalogue Batifer



Descriptif détaillé

Produit en phase solvant destiné au traitement insecticide préventif/curatif des bois contre les insectes à larves xylophages et les termites, en classe d'emploi 1 (norme NF EN 335 classes d'emploi du bois).

Traitement préventif :

- Les bois doivent être sains, propres, de teneur en humidité inférieure à 20 %. Le traitement s'effectue par trempage, aspersion sous tunnel ou enduction.
- Dosage préconisé : 200g/m², soit 5m²/l environ.
- Les charges de bois sont lattées avant immersion. Les bois traités sont stockés sous abri jusqu'à séchage des surfaces. Les produits de curage sont traités comme des déchets dangereux.

Traitement curatif :

- Le traitement curatif impose des travaux préparatoires afin d'éliminer les parties trop attaquées. S'assurer que dans l'environnement des locaux, sont respectées les règles indispensables de salubrité et d'hygiène, humidité et ventilation pendant le traitement des bois.
- Dosage préconisé : Par injection, double pulvérisation : 300 g/m².

Caractéristiques techniques :

- Inodore
- Séchage en 24 h à l'air

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi

RÉFÉRENCE	CONTENANCE	VENDU PAR
437299	1 L	1
437300	5 L	1



Traitement du bois interieur

CLASSES 1

Préventif:

200g/m²

Curatif:

300g/m²

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

B

A+ A B C